

Image not found or type unknown



besoin d'aide concernant mes enfants

Par **leila1303**, le **19/01/2012 à 20:07**

bonjour,

Je ne savais pas comment l'expliquer dans le sujet mais voila, mon ex concubin mm'a assignée en référé devant le jaf pour mes enfants. Dans la procédure est marqué. "Attendu que des relations ayant existé entre monsieur*****et mademoiselle***** sont nés deux enfants."

Est-il en train de dire comme il est marqué qu'il est le père biologique des deux enfants?????

merci.